



5 ANS APRÈS, LA PART DU BREXIT ET L'OEUVRE DU RESTE

VERS UN NOUVEAU CLIVAGE GAUCHE-DROITE AU DETRIMENT DES CONSERVATEURS ?

Par Pierre Clairé, Directeur adjoint des Etudes du Millénaire



AVANT-PROPOS

Même après 5 ans, le Brexit revient comme un vieux fantôme britannique : on croit l'avoir rangé, mais il repasse toujours à la fenêtre, il hante la vie politique. Il suffit d'un rappel (le vote de défiance contre Theresa May, la victoire écrasante de Boris Johnson, puis ce traité de 1 246 pages publié le jour de Boxing Day, à quelques jours de la fin de la transition, ou les problèmes au sujet de l'Irlande du Nord) pour mesurer à quel point cette séquence a été un choc d'histoire nationale autant qu'un épisode parlementaire. **Dix ans après le référendum, cinq ans après la sortie, le Royaume-Uni n'est plus dans la bataille des slogans : il est dans le tribunal des résultats.**

Car il faut dire une chose d'emblée, sans nostalgie ni posture : **dans les conditions politiques de l'époque, le Brexit était presque inévitable.** Inévitable, non pas parce qu'il était économiquement rationnel, c'est une autre question, mais parce que **la combinaison d'une crise de confiance envers les élites, d'un sentiment d'abandon territorial, d'une fatigue démocratique, et d'une relation britannique historiquement ambivalente à l'Europe** (comme le décrivait très bien le général de Gaulle) a rendu la rupture hautement probable. Il y avait **une demande de souveraineté, parfois confuse, parfois contradictoire, mais électoralement puissante.** Et, à partir du moment où le référendum a été enclenché, la dynamique politique a fait le reste : une démocratie qui promet « le choix au peuple » finit rarement par dire ensuite au peuple que son choix n'est pas applicable.

Le Brexit s'est donc imposé comme un fait, et, avec lui, une question plus lourde que le vote lui-même : **que vaut une souveraineté retrouvée dans un monde où la puissance se mesure moins à l'autonomie juridique qu'à la capacité d'agir efficacement dans l'interdépendance ?**

C'est là que naît le paradoxe central. Le Brexit a livré ce qu'il promettait sur le papier : **la sortie d'un cadre juridique, la restauration d'une liberté normative, la fin d'un certain partage de souveraineté.** Mais il a aussi

révélé une vérité que les nations modernes préfèrent contourner : **reprendre le contrôle n'est pas automatiquement gagner en puissance**. On peut écrire ses règles et devoir malgré tout s'aligner sur celles du voisin pour vendre, pour coopérer, pour circuler.

Surtout, **le Brexit a supprimé l'échappatoire la plus confortable de la vie publique britannique : l'alibi de Bruxelles**. Pendant des décennies, les gouvernements et les oppositions ont pu externaliser l'impopulaire, attribuer les contraintes à l'Europe, expliquer les compromis par des « règles imposées ». Désormais, cet écran n'existe plus. Le Royaume-Uni se retrouve dans une situation plus adulte, mais plus impitoyable. Lorsque ça fonctionne mal, il ne reste qu'un responsable possible : Londres.

Enfin, **un élément imprévu a changé beaucoup de choses en 2022 : la guerre en Ukraine**. Ce conflit a rappelé, de manière brutale, que l'Europe n'est pas uniquement un marché ; c'est un espace géographique, un espace stratégique, une réalité de sécurité, un théâtre où l'histoire revient avec violence. Or, sur ce terrain-là, le Brexit n'a pas déraciné le Royaume-Uni du continent : il l'y a ramené autrement. L'Ukraine a replacé la puissance militaire, l'énergie, la résilience industrielle et les alliances au centre du jeu. La promesse de « **Global Britain** » n'a pas disparu, mais elle s'est heurtée à une évidence : le monde est vaste, certes, mais le risque majeur est souvent à 2h de vol. L'Atlantique reste vital ; le continent redevient incontournable.

C'est avec cette triple réalité (l'inévitabilité du Brexit, le paradoxe entre souveraineté et puissance, et le retour forcé aux réalités continentales sous la guerre) qu'il faut évaluer le bilan, cinq ans après la sortie effective. Non pas pour rejouer la querelle de 2016, mais pour trancher une question plus froide et plus exigeante : **qu'est-ce que le Brexit a réellement produit ? Qui a gagné ? Qui a payé ?** Ce qui a été repris en théorie, ce qui s'est perdu en pratique, et pourquoi, le pays oscille entre regret majoritaire, prudence politique, et tentation permanente de transformer la souveraineté en récit plutôt qu'en résultats.

AVANT-PROPOS	2
<i>GAGNANTS ET PERDANTS DANS LES GRANDS DOMAINES</i>	<i>5</i>
UNE LENTE EROSION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE	5
UNE BALANCE COMMERCIALE DEFICITAIRE	7
UNE DEGRADATION DU DEFICIT PUBLIC ET DE LA DETTE	8
UNE PRODUCTION QUI SE MAINTIENT.....	9
IMMIGRATION : LE PLUS GRAND ECHEC DU BREXIT	12
UNE GESTION DES ENTREES FRAGILISEE DEPUIS LE BREXIT	12
UNE INCAPACITE STRUCTURELLE A EXPULSER LES DEBOUTES DU DROIT D'ASILE	13
SOUVERAINETE RESTAUREE ET CONTRADICTIONS INTERNES	14
« GLOBAL BRITAIN » : PLUS D'OPTIONS, MAIS MOINS DE PUISSANCE	15
<i>L'APRES-VIE DU BREXIT : LE BILAN JOUE-T-IL SUR LE PLAN ELECTORAL ?.....</i>	<i>18</i>
LE BREXIT EST DEvenu IMPOPULAIRE DANS L'OPINION PUBLIQUE	18
UN REGRET MAJORITAIRE.....	18
UN REGRET QUI NE SE CONVERTIT PAS ELECTORALEMENT POUR LES ANCIENS PARTISANS DU REMAIN.....	18
VERS UN NOUVEAU CLIVAGE DROITE/GAUCHE AU DETRIMENT DES CONSERVATEURS . 19	
UN LABOUR QUI ACCEPTE LE BREXIT ET « MANAGE » MIEUX QUE LES TORIES	20
REFORM UK : LA DROITE ANTI-BREXIT L'UTILISANT COMME GRIEF PERMANENT.....	21
CONCLUSION.....	24

GAGNANTS ET PERDANTS DANS LES GRANDS DOMAINES

Le constat de départ est simple : **les effets du Brexit n'ont pas été spectaculaires et n'ont pas permis de « reprendre le contrôle » comme promis, mais ils ont pu avoir des effets complexes et négatifs, sur des sujets que les pro-Brexit n'avaient pas imaginé.**

Un contrôle en plus, une règle d'origine en plus, une incertitude en plus : pris isolément, ces nouvelles barrières semblent dérisoires au vu de la promesse de « **Take back control** ».¹ Et alors que le pays n'a pas récupéré le contrôle sur les points les plus visibles du régalien, le constat n'est pas bon.

UNE LENTE EROSION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

Sur le plan macroéconomique, le Royaume-Uni n'a pas « sombré » comme certains pro-européens lui promettaient. Les prédictions d'effondrement instantané ont souvent confondu économie et dramaturgie. Le choc n'a pas été une falaise, mais une pente : une érosion progressive, suffisamment diffuse pour être contestée, suffisamment réelle pour être ressentie.

Dans la campagne de 2016, beaucoup ont promis une crise immédiate : récession, panique financière, choc de confiance. Et lorsque ce cataclysme n'a pas eu lieu, le camp du Leave a crié victoire : **Project Fear serait mort-né, et le Royaume-Uni allait grimper vers les “sunlit uplands”.** Le problème est que l'économie n'a pas “démenti” les risques : elle les a simplement transformés. La sanction n'a pas été un coup de tonnerre, mais une météo grise, persistante, presque impossible à isoler politiquement. C'est exactement ce type de mécanisme qui empoisonne les sociétés : l'effet est réel, mais il n'a pas de date d'anniversaire, pas d'image choc, pas de moment où l'on peut dire “voilà, c'est arrivé”.

¹Office for Budget Responsibility, *Brexit analysis*, 2025.

L'Office for Budget Responsibility (OBR) reste un repère utile ici pour rendre compte du statut. Depuis des années, l'OBR retient l'idée que le BREXIT a réduit à terme l'intensité commerciale du Royaume-Uni (le volume d'importations et d'exportations) d'environ 15 % par rapport à un scénario de maintien dans l'UE. Et l'OBR relie cette baisse de l'intensité commerciale à une baisse d'environ 4 % de la productivité potentielle, l'effet complet étant étalé dans le temps. Surtout, l'OBR a indiqué qu'il y avait encore peu de données suggérant que son hypothèse de -15 % ne soit plus un scénario central, autrement dit que sa prévision demeurerait globalement conforme à ce que la trajectoire laisse entrevoir.^{2 3 4}

Ce cadre OBR est d'autant plus précieux qu'il a été repris comme point de départ par des travaux récents explicitement conçus comme un "audit du Brexit". Dans une étude commandée par des institutions britanniques, John Springford passe en revue l'ensemble de la littérature et part de l'hypothèse OBR (commerce -15 %, productivité -4 %) pour tester si le diagnostic tient encore, presque dix ans après le vote. Son verdict est brutal dans sa sobriété : l'intuition des économistes a, dans l'ensemble, été confirmée, et la facture s'est retrouvée, politiquement, dans un autre compartiment que celui promis par les slogans : l'impôt. Springford rappelle qu'entre 2019 et 2024, le Parlement a relevé la fiscalité d'environ 100 milliards de livres ; et si l'on retient l'ordre de grandeur OBR, une fraction significative de ces hausses correspond à une compensation de la perte de productivité liée au Brexit.⁵

Le cœur du récit est là : intensité commerciale en berne, puis productivité qui s'essouffle. Et c'est ici que « reprendre le contrôle » rencontre la réalité moderne. Un Royaume-Uni souverain peut choisir ses règles, mais il ne supprime pas les coûts fixes liés aux contrôles, aux certificats, à la double conformité, aux délais, à l'incertitude, bref à ces barrières non tarifaires qui apparaissent lorsque deux systèmes réglementaires se séparent. La Banque

² Ibid.

³ **Office for Budget Responsibility**, *How are our Brexit trade forecast assumptions performing?*, 2024.

⁴ **UK on track for 4% hit to economy from Brexit** (Luxembourg Times), 7 mars 2024.

⁵ **Springford, John**, *The Economic Impact of Brexit, Nine Years On: Was the Consensus Right?*, The Constitution Society, 23 juin 2025.

d'Angleterre, par la voix de responsables de politique monétaire, décrit ce mécanisme sans fioritures : en introduisant des barrières non tarifaires aux échanges de biens et de services, le Brexit réduit la demande pour les exportations britanniques ; et l'incertitude a également pesé sur les intentions d'investissement. Ce n'est pas spectaculaire, mais c'est structurant.⁶

D'ailleurs, une littérature plus récente et plus “comptable” converge sur un ordre de grandeur désormais difficile à ignorer. Un working paper NBER de 2025 (Bloom, Bunn, Mizen, Smietanka, Thwaites), fondé à la fois sur des comparaisons macroéconomiques internationales et sur des données microéconomiques issues d'un vaste panel d'entreprises britanniques, conclut qu'**à l'horizon 2025 le Brexit aurait réduit le PIB britannique de 6 à 8%, avec un effet cumulatif progressif plutôt qu'un choc instantané.** Plus révélateur encore pour le propos : **l'investissement est estimé en baisse de 12 à 18%, la productivité de 3 à 4%, l'emploi de 3 à 4%.** C'est un mécanisme économique : incertitude durable, demande anticipée plus faible, temps managérial détourné, et mauvaise allocation des ressources dans une économie obligée de réorganiser ses chaînes et ses règles.⁷

UNE BALANCE COMMERCIALE DEFICITAIRE

Dans ce domaine, c'est le compte courant (% du PIB) qui reste le plus parlant : il agrège biens, services et revenus extérieurs. Ici, le Royaume-Uni n'a pas “rééquilibré” sa dépendance extérieure, bien au contraire. **En 2019, le compte courant du Royaume-Uni est de -2,7% du PIB ; il se réduit après la crise énergétique et la compression de la demande, mais reste négatif en 2024 (-2,7%) et encore -3,1% en 2025 (projection).** À l'inverse, l'Allemagne reste structurellement excédentaire (+7,9% en 2019 ; +5,6% en 2024), tandis que la zone euro est globalement en excédent (autour de +2%). La France, elle, oscille autour de l'équilibre (par exemple +0,6% en 2019 ; +0,1%

⁶ **Dhingra, Swati**, *Tariffed with the same brush : confronting today's challenges to trade* (discours tenu à la Central Bank of Ireland ESCB Cluster 2 Academic Conference, 23 octobre 2025), Bank of England, 2025.

⁷ **Bloom, Nicholas, Philip Bunn, Paul Mizen, Pawel Smietanka & Gregory Thwaites**, *The Economic Impact of Brexit*, NBER Working Paper No. 34459, National Bureau of Economic Research, novembre 2025.

en 2024). Ainsi, on voit bien que **le Brexit n'a pas corrigé la dépendance économique du Royaume-Uni ; il l'a surtout rendue plus coûteuse, et l'ajustement observé vient davantage de cycles (pandémie, énergie, demande) que d'un nouvel avantage structurel.**

Compte courant (% du PIB) (IMF, WEO Oct. 2025)

	2019	2024	2025*
UK	-2,7	-2,7	-3,1
France	+0,6	+0,1	-0,3
Allemagne	+7,9	+5,6	+5,3
UE	+2,4	+2,6	+2,4

UNE DEGRADATION DU DEFICIT PUBLIC ET DE LA DETTE

Depuis Brexit, Londres ne peut plus attribuer à Bruxelles les arbitrages impopulaires, mais les marges restent étroites.

Sur le déficit public, **le Royaume-Uni est à -2,5% en 2019, plonge à -14,8% en 2020, puis se stabilise autour de -5,3% en 2024 et -5,1% en 2025.** La France est plus dégradée (-5,8% en 2024), l'Allemagne moins (-2,1% en 2024).

Sur la dette publique (brute, % PIB), **le Royaume-Uni passe de 84,3% (2019) à environ 97,3% (2024) (et 97,6% en 2025)**, ce qui le rapproche des niveaux continentaux et le met très loin de la position allemande (64,7% en 2024). La France, elle, reste au-dessus de 115%. "Reprendre le contrôle" ne crée pas de la capacité d'action. Cela transfère la responsabilité politique... sur des contraintes budgétaires qui, elles, n'ont rien d'idéologique.

Déficit public (% du PIB) (IMF, WEO Oct. 2025)

	2019	2024	2025*
UK	-2,5	-5,7	-5,3
France	-2,4	-5,8	-5,5

Allemagne	+1,3	-2,7	-2,4
UE	-0,6	-3,1	-2,9

Dette publique brute (% du PIB) (IMF, WEO Oct. 2025)

	2019	2024	2025*
UK	85,7	101,2	103,4
France	98,1	113,1	117,9
Allemagne	58,7	63,5	63
UE	83,6	87,2	87,6

UNE PRODUCTION QUI SE MAINTIENT

PIB⁸

	2019 (en trillions)	2024
UK	\$2,851	\$3,69
France	\$2,425	\$3,16
Allemagne	\$3,53	\$4,69

PIB par habitant⁹

En PIB par Habitant (2024), le Royaume-Uni se maintient à \$52 000, contre \$42,662 en 2019. En PIB/hab en PPA (2024), l'écart est différent : Allemagne ~72 295 France ~61 290, Royaume-Uni ~60 620. Cette différence s'explique par un coût de la vie qui a explosé et la stagnation du PIB.

	2024	2024(PPA)
UK	\$52 423	\$60 620
France	\$48 000	\$61 290
Allemagne	\$55 521	\$72 295

⁸ Banque mondiale, PIB (\$ US courants) – indicateur NY.GDP.MKTP.CD, World Bank Open Data, 2025.

⁹ Ibid.

La moyenne nationale, bien que parlante, masque pourtant l'essentiel : **la répartition de la charge entre entreprises de différente taille**. Pour les grandes entreprises, le Brexit est souvent un coût administrable : juristes, équipes de conformité, capacités de contournement, parfois présence directe dans l'Union. Pour les petites et moyennes entreprises exportatrices, en revanche, chaque procédure supplémentaire devient un frottement stratégique. Ce n'est pas seulement « plus de paperasse » ; c'est parfois une décision binaire : continuer à exporter ou abandonner. La photographie la plus parlante de cette fatigue vient du terrain : **la British Chambers of Commerce indique que plus de la moitié des exportateurs jugent que l'accord UK-UE ne les aide pas à développer leurs ventes**, et que l'insatisfaction progresse fortement par rapport à l'an dernier. Ce n'est pas une posture idéologique ; c'est une alerte de compétitivité.^{10 11}

Et c'est ici que la dimension la plus sous-estimée du Brexit apparaît : **non pas seulement la gêne commerciale, mais le frein à l'investissement**. Le commerce abîmé fait mal ; l'investissement manqué fait pire, parce qu'il s'imprime dans la productivité future. Autrement dit, le Brexit n'est pas seulement une taxe administrative sur l'échange : il devient une taxe invisible sur le capital, sur l'innovation, sur la modernisation des capacités. Et dès lors, on comprend pourquoi la “pente” est si difficile à contester : ce n'est pas un indicateur qui s'effondre, c'est une trajectoire qui se décale.

Les secteurs les plus sensibles sont, logiquement, ceux où le temps et la marge sont serrés. **L'agroalimentaire** en est l'exemple typique : lorsque la chaîne est fragile, la bureaucratie et l'administration deviennent une taxe délétère pour beaucoup. Et c'est pourquoi, dans les débats sur le « reset », tout converge vers les mesures qui réduisent la friction sur les produits alimentaires et agricoles. D'ailleurs **l'accord SPS (sanitary and phytosanitary) signé en mai 2025, est un instrument destiné à supprimer des contrôles et la paperasse inutiles, précisément parce que ce sont ces**

¹⁰ **British Chambers of Commerce**, *EU Trade Getting Harder*, 22 décembre 2025.

¹¹ **Financial Times**, *UK exporters increasingly dissatisfied with EU trade terms, survey finds*, 22 décembre 2025.

« **petits obstacles** » qui finissent par coûter cher.¹² Ainsi, on a l'impression que l'on fait marche arrière ici et que le BREXIT fut une perte de temps.

Il existe aussi des tentatives d'évaluation plus dures, chiffrées, parfois contestées, mais éclairantes. Une étude de la Banque centrale européenne¹³ estime qu'après la période de transition, les exportations britanniques vers l'UE auraient fortement reculé sous l'effet des barrières non tarifaires, sans redirection massive vers d'autres partenaires. Le chiffre avancé est impressionnant, et doit être lu comme une estimation de modèle, il illustre l'idée centrale : la friction post-BREXIT n'est pas un détail administratif ; elle peut devenir un facteur de contraction des flux.

Mais, **le Brexit se mesure mal par un seul indicateur, parce qu'il relève de ratés, d'investissement manqué, de productivité, bref, d'une addition de petites pertes ou de petits gains que la politique a du mal à raconter.**¹⁴

En conclusion : les gagnants ne sont pas des gagnants du Brexit au sens romantique du terme ; ce sont des acteurs déjà structurés pour vivre avec de la friction. Les perdants, eux, ont redécouvert que l'Europe n'était pas d'abord une idéologie : c'était la géographie. En d'autres termes, les perdants sont les petits qui n'ont pas réussi à s'adapter, alors que les grandes entreprises britanniques ont pu faire face et même profiter de certaines libertés. Or, **la majorité de l'emploi au Royaume-Uni n'est pas représenté par les grandes entreprises exportatrices, ce qui invite à s'interroger sur le bien-fondé du Brexit.** En d'autres termes, le Brexit, qui devait unifier les Britanniques a en fait aggravé les inégalités entre petites et grandes entreprises. Les grandes entreprises ont toujours accès au marché européen tandis que pour les petite non car c'est trop couteux, augmentant de fait les inégalités et affaiblissant l'économie.

¹² Reuters, UK, EU agree food standards deal to cut trade red tape, 19 mai 2025.

¹³ European Central Bank, Exploring EU-UK trade and investment 4 years after Brexit (Occasional Paper Series No. 379), novembre 2025.

¹⁴ McBride, Catherine, Has Brexit Really Harmed UK Trade? Countering the Office for Budgetary Responsibility's claims, Institute of Economic Affairs, octobre 2023.

IMMIGRATION : LE PLUS GRAND ECHEC DU BREXIT

La question migratoire a constitué l'un des piliers idéologiques et politiques du vote en faveur du Brexit. Le slogan « **Take back control** », largement mobilisé durant la campagne référendaire de 2016, traduisait une aspiration forte à reprendre la maîtrise des frontières et de la politique d'immigration, perçues comme excessivement contraintes par l'appartenance à l'Union européenne. Selon les enquêtes post-référendum, **47% des électeurs favorables au Brexit invoquaient en priorité la volonté de contrôler les frontières et de définir une politique migratoire autonome**, tandis que 25% mettaient en avant la nécessité pour le Royaume-Uni de « faire ses propres lois » et de contrôler son destin politique.

Une dynamique migratoire en contradiction avec les promesses du Brexit

Les données migratoires de long terme montrent une **augmentation continue des flux entrants au Royaume-Uni depuis les années 1990**, bien avant le Brexit. Le nombre total d'entrées légales et illégales est passé de **250 000 en 1990 à 1 175 000 en 2023**, soit un quasi-quintuplement en trois décennies. Plus significatif encore, le **solde migratoire net** est passé de **+36 000 personnes en 1990 à plus de 600 000 en 2023, un niveau deux fois supérieur à celui de 2015, l'année précédant le référendum**.

Ces résultats apparaissent particulièrement décevants au regard de la promesse centrale du « Take back control ». Cinq ans après la sortie effective de l'Union européenne, le Royaume-Uni fait face à une **double impasse migratoire**, à l'entrée comme à la sortie du système d'asile.

UNE GESTION DES ENTREES FRAGILISEE DEPUIS LE BREXIT

Sur le plan des entrées irrégulières, la dégradation des relations franco-britanniques après le Brexit a pesé sur la coopération migratoire. **Depuis le traité du Touquet de 1991, la France assure le contrôle de la frontière maritime dans la Manche pour le compte du Royaume-Uni**. Or, la période post-Brexit, marquée par une relation politique tendue – notamment sous

la présidence d'Emmanuel Macron, partisan d'une ligne dure vis-à-vis de Londres –, a rendu cette coopération plus complexe.

Chaque année, **environ 50 000 personnes** tentent de traverser la Manche à bord de petites embarcations (*small boats*), un phénomène devenu hautement visible et politiquement explosif. L'arrivée de Rishi Sunak à Downing Street a permis un réchauffement partiel des relations bilatérales : **en 2023, un accord de coopération a été signé, prévoyant le versement de 540 millions d'euros par le Royaume-Uni à la France afin de renforcer la lutte contre les traversées illégales.**

UNE INCAPACITE STRUCTURELLE A EXPULSER LES DEBOUTES DU DROIT D'ASILE

À la sortie du système, le Brexit a privé le Royaume-Uni d'un outil central : les **accords de Dublin**, qui permettaient de renvoyer un demandeur d'asile débouté vers le premier pays européen où sa demande avait été enregistrée, le plus souvent l'Italie, l'Espagne ou la Grèce. En l'absence de ce mécanisme, le Royaume-Uni ne dispose plus de solutions d'expulsion viables vers l'Europe continentale.

Cette situation a entraîné une conséquence paradoxale : **le Royaume-Uni est aujourd'hui contraint de régulariser davantage que la France.** En 2023, **112 000 demandes d'asile ont été acceptées**, soit un **taux d'acceptation de 67 %, contre 36 % en France.** Cette dynamique alimente à la fois la pression budgétaire et le sentiment d'échec politique de la promesse migratoire du Brexit.

Si l'on compare à la France, en 2023, cette dernière a consacré **1,407 milliard d'euros** à l'asile, soit **65 %** des crédits migratoires inscrits en loi de finances. Les capacités d'hébergement sont saturées, avec **110 000 places** pour **156 000 demandeurs d'asile**, dont **64 % sont déboutés. Le coût moyen par demandeur est estimé à 25 000 €, contre 32 000 € au Royaume-Uni.**

Cinq ans après le Brexit, le bilan migratoire apparaît largement en décalage avec les promesses initiales. L'objectif de reprise de contrôle s'est heurté à des contraintes juridiques, diplomatiques et opérationnelles, révélant

une **impasse structurelle**. L'immigration est devenue l'examen pratique de la promesse de « contrôle ». Et cet examen ne porte pas seulement sur les visas ; il porte aussi sur la frontière visible, celle des traversées irrégulières. Le *Financial Times* rapporte, par exemple, une hausse des arrivées par small boats en 2025¹⁵, ce qui alimente mécaniquement l'idée que « le pays a perdu le contrôle de ses frontières », formule politiquement dévastatrice précisément parce qu'elle renvoie à la promesse originelle du Brexit.

La leçon ici est rude : **la souveraineté migratoire n'est pas la maîtrise des forces économiques et sociales qui produisent la migration**. On peut durcir des règles, mais il faut ensuite absorber les effets, sur certains secteurs en tension, sur les universités, sur les services publics, et garantir l'exécution.

SOUVERAINETE RESTAUREE ET CONTRADICTIONS INTERNES

Cette aspiration à la souveraineté s'inscrit dans une culture institutionnelle britannique spécifique. Contrairement aux grands États fondateurs de l'Union européenne – France, Allemagne, Italie –, marqués par des ruptures constitutionnelles et des changements de régime jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le Royaume-Uni se caractérise par une **continuité institutionnelle exceptionnelle depuis la Glorieuse Révolution de 1688 et la *Bill of Rights***. Cette stabilité historique a nourri une méfiance structurelle à l'égard des mécanismes supranationaux, perçus comme contraignants pour un État habitué à une souveraineté parlementaire pleine et entière.

Dans cette logique, **le Royaume-Uni a constamment cherché à obtenir des exemptions au sein de la construction européenne : retrait du Système monétaire européen en 1978, rabais budgétaire négocié par Margaret Thatcher en 1984, non-participation à l'Union économique et monétaire**

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Le Figaro, *Au Royaume-Uni, le nombre d'arrivées de migrants par la Manche a battu des records en 2025*, 1^{er} janvier 2026.

en 1991. Les accords de Dublin de 1990, organisant la responsabilité des demandes d'asile au sein de l'UE, n'ont jamais été perçus comme particulièrement favorables par les autorités britanniques, malgré leur utilité pratique avant le Brexit.

Sur le plan juridique, les partisans du Brexit peuvent revendiquer un fait robuste : **Westminster ne partage plus de la même manière son pouvoir normatif avec l'architecture supranationale européenne.** La primauté parlementaire a été réaffirmée, et sur ce point, la promesse de « reprendre le contrôle » a bien été transformée en réalité institutionnelle.

Mais la souveraineté, une fois récupérée, met à nu les contradictions internes. Le test constitutionnel du Brexit n'a jamais été seulement Bruxelles : **c'était le Royaume-Uni lui-même, ses arrangements de dévolution, son marché intérieur, et l'équation délicate de l'Irlande du Nord** (un des épisodes les plus tendus et complexes du processus). Le Brexit n'a pas seulement ajouté de la friction à la frontière avec l'Europe ; il a aussi réintroduit de la tension dans l'ordre constitutionnel domestique, en rappelant que l'État britannique n'est pas un bloc homogène. Et lorsque la politique s'enflamme, cette tension devient immédiatement exploitable : la souveraineté est un symbole puissant, mais elle peut se fracturer lorsqu'elle se traduit en contraintes concrètes sur le terrain.

« GLOBAL BRITAIN » : PLUS D'OPTIONS, MAIS MOINS DE PUISSANCE

L'idée de « **Global Britain** » est un cadre rhétorique majeur du Royaume-Uni post-Brexit, visant à présenter la sortie de l'Union européenne comme une opportunité de renouveler son rôle international et d'asseoir son influence mondiale. Cette stratégie promeut une politique étrangère autonome, fondée sur des accords bilatéraux et une présence accrue sur la scène mondiale, pour compenser la perte d'accès aux structures de l'UE. Car la promesse du Brexit était celle Royaume-Uni global, plus agile, plus libre, capable de conclure des accords et de choisir ses alignements.

Il y a du concret : **l'adhésion à des cadres de libre-échange et la capacité à négocier en propre existent.** L'exemple le plus emblématique est **l'entrée en vigueur de l'adhésion britannique au CPTPP (*Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership*) en vigueur au 15 décembre 2024**, et les communications officielles soulignent qu'une très large part des exportations de biens vers les membres du CPTPP sont devenues exemptes de droits de douane, avec un gain économique attendu à long terme.^{17 18 19}

Il faut distinguer **la liberté de mouvement et la capacité à écrire les règles.** Les accords transpacifiques ne font pas disparaître le poids du voisinage. L'UE reste un partenaire clé et ses normes continuent de structurer la réalité commerciale dès lors qu'on veut vendre à grande échelle. Le Royaume-Uni a gagné en autonomie de signature ; il a perdu une partie de sa capacité à façonner de l'intérieur l'environnement normatif de son voisinage immédiat. La conséquence est mécanique : on peut être plus souverain et moins influent, en passant du rôle de co-architecte au rôle d'adaptateur.

Ce manque n'a pas échappé à certains politiciens britanniques, qui cherchent désespérément à se rapprocher de nouveau de l'Union. Ainsi, **en 2025, il a été annoncé que le Royaume ferait son retour dans le programme Erasmus + en 2027**²⁰. Le but est multiple, d'une part relancer les relations entre les deux post-Brexit, qui étaient frigides, d'autre part, faire taire les critiques sur les coûts élevés, notamment avec le programme concurrent Turing. Cela permettra d'améliorer la formation des jeunes britanniques, qui pourront acquérir des compétences essentielles, cela permettra aussi de faciliter la recherche et d'aider financièrement les universités du pays sous tension depuis le Brexit. Cette décision a été saluée comme première étape d'une normalisation des relations et d'un « reset ».

¹⁷ **Department for Business and Trade**, *UK to join CPTPP by 15 December*, GOV.UK, 29 août 2024.

¹⁸ **Department for Business and Trade**, *Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP)*, Business.gov.uk, 2025.

¹⁹ **Douglas Alexander**, *UK accession to the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership – Entry into Force* (Written Statement **HCWS142**, 16 octobre 2024), UK Parliament.

²⁰ **Department for Education & Department for Business and Trade**, *Young people from all backgrounds to get opportunity to study abroad as UK-EU deal unlocks Erasmus*, GOV.UK, 13 décembre 2025.

Des rapprochements sur d'autres terrains s'avèrent plus difficiles, notamment à cause des questions de défense ou d'énergie, mais cette volonté montre bien que la politique **Global Britain** reste imparfaite.

Autrement dit, le Brexit a donné des options, mais il n'a pas automatiquement donné de la masse. Pour un pays qui se pense comme puissance d'équilibre, la différence entre option et masse n'est pas un débat technique : **c'est un changement de positionnement**. Les liens qui persistent avec l'UE montrent que le Royaume-Uni est lié par une contrainte géographique et qu'elle ne peut pas échapper aux affaires continentales, malgré leur volonté historique de se distancer.

L'APRES-VIE DU BREXIT : LE BILAN JOUE-T-IL SUR LE PLAN ELECTORAL ?

LE BREXIT EST DEVENU IMPOPULAIRE DANS L'OPINION PUBLIQUE

UN REGRET MAJORITAIRE

Le Brexit n'a pas « tourné la page » et les débats à ce sujet restent vivaces. Les enquêtes d'opinion le disent sans détour : à l'occasion du cinquième anniversaire de la sortie de l'Union, **YouGov indique que 55% des Britanniques estiment qu'il était erroné de quitter l'UE, et qu'une petite minorité seulement voit le Brexit comme un succès plutôt qu'un échec.**²¹

Plus frappant encore, quand on sort de la question "était-ce une erreur ?" pour entrer dans la question "qu'est-ce que ça a produit ?", la réponse est plus sévère. **Une enquête YouGov (juin 2025) indique que 61% des Britanniques jugent désormais le Brexit davantage comme un échec que comme un succès, contre 13% seulement qui y voient davantage un succès** ; une proportion non négligeable répond "ni l'un ni l'autre", comme si le pays s'était installé dans une résignation grise plutôt que dans un enthousiasme ou une colère pure.

UN REGRET QUI NE SE CONVERTIT PAS ELECTORALEMENT POUR LES ANCIENS PARTISANS DU REMAIN

Et cette photographie est politiquement cruciale : **elle alimente un regret majoritaire, mais un regret qui ne se convertit pas spontanément en mandat clair pour "rejoindre"**, mot trop chargé, trop identitaire, trop

²¹ Difford, Dylan, *How do Britons feel about Brexit five years on?*, YouGov, 29 janvier 2025.

explosif, et qui pousse plutôt vers une demande de normalisation : moins de friction, plus de stabilité, sans relancer la guerre civile.^{22 23}

De plus, **le Brexit fut un vote de contestation générationnel**²⁴, rupture qui se fait de moins en moins sentir car en presque 10 ans (le vote a eu lieu en 2016) cette génération a progressivement disparu, les anti-Brexit se faisant d'avantage entendre en proportion. Ce basculement est décisif, car il entérine une idée désormais difficile à ignorer : **pour une majorité de Britanniques, le Brexit n'a pas « délivré » ce qu'il promettait au-delà de la souveraineté formelle.**

Mais il faut ajouter la nuance qui structure toute la période actuelle : **regretter ne signifie pas vouloir renverser la table demain matin.** « Rejoindre » à nouveau l'UE est un mot chargé, lourd de coûts politiques, identitaires, émotionnels (en plus des coûts financiers). Beaucoup de Britanniques semblent vouloir quelque chose de plus pragmatique : moins de friction, plus de stabilité, **un État qui fonctionne et une meilleure qualité de vie, sans rouvrir la guerre civile référendaire.** C'est une demande de normalité plus qu'une demande d'utopie.^{25 26}

VERS UN NOUVEAU CLIVAGE DROITE/GAUCHE AU DETRIMENT DES CONSERVATEURS

Les Conservateurs, totalement inexistants sous la présidence Badenoch, et attaqués à leur droite par Reform et à leur gauche par les LibDems, ne sont pas audibles sur cette question de la gestion post-Brexit. Ils sont rendus responsables de la gestion hasardeuse de la sortie et des conséquences néfastes de celle-ci, qui fut menée alors qu'ils étaient au

²² Smith, Matthew, *Nine years after the EU referendum, where does public opinion stand on Brexit?*, YouGov, 19 juin 2025.

²³ Euronews, *'Bregretful': majority of UK citizens today would vote to stay in the EU, new poll reveals*, 27 juin 2025.

²⁴ L'Express, *Brexit : la rupture démographique, une des clés du scrutin*, 24 juin 2016.

²⁵ YouGov, *How do Britons feel about Brexit five years on?*, 29 janvier 2025.

²⁶ Fella, Stefano, *The 2026 review of the Trade and Cooperation Agreement and the UK-EU reset*, House of Commons Library Briefing Paper No. CBP-10390, 17 novembre 2025.

pouvoir. Ainsi, dans le camp des modérés, c'est bien le Labour qui tire son épingle du jeu, et dans le camp des radicaux, c'est Reform UK.

UN LABOUR QUI ACCEPTE LE BREXIT ET « MANAGE » MIEUX QUE LES TORIES

L'esprit de la stratégie travailliste est simple : **un « reset » pragmatique visant à réduire les frottements sans rouvrir la question de l'adhésion.**

L'idée n'est pas une romance avec Bruxelles ; c'est un calcul de compétitivité et de gouvernabilité. Dans cette logique, la séquence à venir compte : **les briefings parlementaires soulignent que la revue 2026 du TCA (*Trade and Cooperation Agreement*) et le sommet UK-UE pourraient être utilisés pour consolider ce « reset »** et traiter certains irritants persistants (mobilité professionnelle, secteurs exposés, coopération)^{27 28}.

Parmi les leviers les plus décisifs figure l'accord SPS (sanitaire et phytosanitaire) parce qu'il s'attaque à une source majeure de friction : **contrôles et paperasse sur les produits agroalimentaires.** Cet accord est destiné à éliminer des contrôles inutiles et à réduire la friction commerciale, en le présentant comme une pièce maîtresse du « reset » UK-UE²⁹.

Alors même que les détails restent à finaliser pour le TCA, la direction est claire : **cibler les zones où la friction post-Brexit coûte cher et rapporte peu politiquement.** Ce qui est frappant, ici, c'est que l'économie rejoint la politique : la pression des entreprises va dans le sens d'un « Brexit opérationnel », non d'un Brexit symbolique. Les Chambres de commerce, par leurs enquêtes, documentent un malaise persistant des exportateurs, qui se traduit en demande de simplification et de stabilité.³⁰

En tant que parti au pouvoir, **le Labour n'essaie donc pas de refaire 2016 à l'envers ; il essaie de rendre le pays gouvernable dans le monde que le**

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

²⁹ Reuters, UK, EU agree food standards deal to cut trade red tape, 19 mai 2025.

³⁰ British Chambers of Commerce, EU trade getting harder, 22 décembre 2025.

Brexit a créé. C'est moins spectaculaire, et souvent plus difficile, mais c'est en lien avec ses croyances et ses demandes.

C'est là le paradoxe, et sans doute la clef, de la période actuelle : un Brexit de plus en plus jugé défavorable, mais de moins en moins adressé frontalement. En surface, la société montre du regret d'avoir choisi le Brexit. En profondeur, le système politique a appris à contourner le sujet, précisément parce qu'il a été électoralement corrosif, qu'il fracture des coalitions, et qu'il impose, en cas de réouverture, des négociations difficiles avec une Union européenne elle-même vaccinée par le chaos des années 2016–2020. Résultat : la gravité politique pousse vers une relation plus pragmatique, mais la psychologie politique interdit le grand récit. **Le Labour avance donc à la fois vite et lentement : vite sur les irritants concrets, lentement sur le symbole.**

REFORM UK : LA DROITE ANTI-BREXIT L'UTILISANT COMME GRIEF PERMANENT

Enfin, le fait politique majeur est que le Brexit ne se joue plus seulement dans l'axe travaillistes-conservateurs. Il nourrit désormais une logique plus insurgée, portée par **Reform UK, où « reprendre le contrôle » devient une promesse sans fin, toujours relancée, toujours accusée d'avoir été trahie.** Dans cette lecture, le Brexit ne serait pas clos : il aurait été dilué, saboté, ou rendu inopérant par les élites. **Ce récit prospère sur un carburant très simple : l'écart entre la souveraineté juridique, réelle, et l'expérience quotidienne, souvent décevante.**

Le plus ironique, politiquement, est que l'impopularité croissante du Brexit ne désarme pas nécessairement ceux qui l'ont porté. Une partie importante de l'opinion peut tenir des figures comme Nigel Farage pour responsables des promesses non tenues, tout en continuant à valoriser, ou à consommer, leur récit. Car ce récit a une porte de sortie permanente : **si le Brexit n'a pas livré, c'est qu'il a été « mal fait », « trahi », « édulcoré » par les élites (et principalement par les Tories qui l'ont géré, ce qui explique la déferlante contre Boris Johnson entre autres).** Autrement dit, l'échec devient la matière première d'une surenchère. Et c'est exactement comme

cela que « **take back control** » cesse d'être un résultat à livrer : il devient une promesse sans fin, toujours repoussée, toujours réaffirmable.

A noter que les données YouGov sont très éclairantes : parmi ceux qui jugent que « le Brexit a été davantage un échec qu'un succès », la responsabilité est d'abord attribuée aux Conservateurs et à Boris Johnson, mais Nigel Farage est lui aussi massivement mis en cause. **YouGov relève que 67 % de ces répondants imputent à Farage une part de responsabilité dans le fait que « le Brexit se passe mal », un niveau équivalent à celui attribué à Theresa May (66 %) et proche de Rishi Sunak (64 %).**³¹

Dans le même sens, une enquête commandée par Best for Britain et reprise par The Independent va dans le même sens : **69 % des répondants déclarent que le Brexit est un échec disent tenir Farage pour responsable, même si Johnson demeure la cible principale.**³² En clair : Farage est blâmé, souvent explicitement, parfois brutalement, mais ce blâme ne produit pas automatiquement la sanction électorale qu'on pourrait attendre dans une lecture rationnelle de la démocratie.

La raison est simple, et elle est centrale pour l'argument : **Farage a réussi à transformer le Brexit en promesse inachevable, donc en promesse éternelle.** Quand le Brexit délivre mal, ce n'est pas le Brexit qui est jugé fautif ; c'est l'exécution, la trahison, la dilution par les élites, le sabotage par l'administration, la mollesse des gouvernements. Cette mécanique est redoutable, parce qu'elle retourne l'échec en carburant : **plus le pays ressent la friction, plus il devient facile d'affirmer que « nous n'avons pas vraiment repris le contrôle ».**

Le rapport de force électoral donne à cette logique une densité nouvelle. Les intentions de vote YouGov de décembre 2025 placent Reform UK en tête dans certains sondages, avec une avance notable.³³

³¹ YouGov, *Nine years after the EU referendum, where does public opinion stand on Brexit?*, 19 juin 2025.

³² Devlin, Kate (*The Independent*), *Four out of five voters who say Brexit has been a failure think Boris Johnson is to blame*, *The Independent*, 23 octobre 2025.

³³ YouGov, *Voting intention: Ref 27 %, Lab 19 %, Con 18 % (7-8 Dec 2025)*, 9 décembre 2025.

Et dès que l'immigration redevient visible par ses formes les plus anxiogènes, comme les traversées irrégulières, la promesse de « contrôle » se re-politise immédiatement, au bénéfice de ceux qui affirment que le système a échoué.

Le risque, pour le Royaume-Uni, n'est donc pas seulement que le Brexit continue de diviser. Le risque est qu'il devienne un modèle durable de politique de la frustration : beaucoup de promesses, peu de confiance, et un mécontentement chronique qui se nourrit de lui-même. Dans ce monde-là, **« le contrôle » reste un slogan, parce que le rendre réel suppose des arbitrages, des compromis, et une capacité administrative patiente que la politique de la colère tolère mal.**

CONCLUSION

Cinq ans après, le Brexit apparaît pour ce qu'il est réellement : une victoire de souveraineté formelle, mais une épreuve de puissance pratique. Le Royaume-Uni a récupéré le gouvernail juridique ; il n'a pas récupéré, pour autant, la maîtrise des forces qui comptent dans la vie d'un pays moderne (la friction commerciale, l'investissement, la productivité, la pression migratoire visible, la cohésion constitutionnelle). C'est la grande désillusion : **le Brexit n'a pas déclenché l'apocalypse promise par les uns, ni le paradis vendu par les autres.** Et c'est ce type de décrochage lent qui fissure une démocratie : on se dispute sur les causes sans trancher les remèdes.

Sur l'économie, la promesse de liberté s'est heurtée à une vérité simple : **la souveraineté ne supprime pas les coûts fixes de la séparation ; elle les réalloue, souvent au détriment des plus petits acteurs, ceux qui n'ont ni juristes ni filiales ni capacité d'absorption.** Sur l'immigration, même logique : **on peut reprendre la règle, mais on ne reprend pas mécaniquement le contrôle du réel** (et, dans l'opinion, ce qui compte n'est pas la beauté d'un dispositif, mais la visibilité d'une frontière tenue). Sur la politique étrangère enfin, « *Global Britain* » a offert **davantage d'options de signature, mais moins de capacité d'écriture des normes dans l'espace géographique le plus déterminant : le voisinage immédiat.** En clair : Londres a gagné en autonomie, mais pas en masse.

Le paradoxe politique est que ce diagnostic majoritairement sombre ne débouche pas sur un mandat clair. Le pays regrette, mais ne veut pas entendre parler de rejoindre l'Union. Le Labour l'a compris : il tente de rendre le Brexit vivable plutôt que de le rejouer. Pendant ce temps, Reform UK prospère sur une idée dangereusement efficace : transformer l'échec en carburant, faire de « *take back control* » une promesse éternelle, toujours relançable, toujours accusée d'avoir été trahie. Le Brexit a imposé un nouveau clivage droite/gauche au détriment des Conservateurs.

Voilà pourquoi le Brexit reste inflammable : parce qu'il touche à l'identité, mais produit des effets de gestion ; parce qu'il a été vendu comme un acte de puissance, mais qu'il exige, pour être rentabilisé, exactement ce que la politique contemporaine déteste (patience administrative, compromis assumés, stabilité réglementaire, et priorité donnée aux intérêts concrets plutôt qu'aux symboles). Au Royaume-Uni, la question n'est donc plus « *Leave* ou *Remain* ». Elle est plus brutale : soit le pays accepte un Brexit opérationnel, pragmatique, stabilisé, qui réduit la friction et protège sa base productive, soit il s'enferme dans un Brexit-procès permanent.

Devant les critiques et l'animosité grandissante, portée par Farage dès les années 1990 avec le parti UKIP, la sortie de l'Union était inévitable. Mais ce bilan, très mitigé montre que la contestation doit s'exprimer autrement pour être efficace. **Réformer l'Union de l'Intérieur semble être une bien meilleure idée**, et Giorgia Meloni l'a bien compris avec son approche pragmatique. Peut-être que l'expérience du Brexit est aussi une leçon pour les droites nationales, et valide la ligne Meloni tout en portant un coup à la ligne Orban/Farage, plus frontale mais bien moins efficace.

Par **Pierre Clairé**, Directeur adjoint des études du Millénaire,

Crédit photo : [Brexit référendum au Royaume-Uni](#), George Hodan, via Public Domain, sous licence CC0 1.0.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Directeur général : Matthieu HOCQUE

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clément PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*